



Dix ans de recherches de l'Observatoire Hommes-Milieux Littoral méditerranéen sur le **Littoral marseillais** - Marseille, 14 et 15 juin 2023

Analyser la gestion des ressources naturelles dans leur dynamique : ce qu'Elinor Ostrom peut nous apprendre pour le littoral marseillais



Dominique Ami (AMU,
LEST)
dominique.ami@unv-amu.fr



L'équipe

Interdisciplinarité en SHS

- ▶ Dominique Ami, Economie - Econométrie
- ▶ Juliette Rouchier, Economie - Modélisation (simulation)
- ▶ Stéphane Calandra, Anthropologie, Centre Norbert Elias, EHESS.
Master en Sciences Sociales de l'EHESS mention RCAHS
(Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie)

Projet Lauréat en 2013

L'équipe

Interdisciplinarité en SHS

- ▶ Dominique Ami, Economie - Econométrie
- ▶ Juliette Rouchier, Economie - Modélisation (simulation)
- ▶ Stéphane Calandra, Anthropologie, Centre Norbert Elias, EHESS.
Master en Sciences Sociales de l'EHESS mention RCAHS
(Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie)

Projet Lauréat en 2013

- ▶ Dominique Ami, Economie - Econométrie, AMU-GREQAM
- ▶ Juliette Rouchier, Economie - Modélisation (simulation),
CNRS-GREQAM
- ▶ Stéphane Calandra, Anthropologie, Centre Norbert Elias, EHESS.
Master en Sciences Sociales de l'EHESS mention RCAHS
(Recherches comparatives en anthropologie, histoire et sociologie)

Questionnement scientifique et contexte initial (1)

- ▶ Point de départ, question très générale :
- Qu'est-ce qu'une **bonne** gestion du littoral ?

Questionnement scientifique et contexte initial (1)

- ▶ Point de départ, question très générale :
 - Qu'est-ce qu'une **bonne** gestion du littoral ?
- ▶ **Bonne** ?

Questionnement scientifique et contexte initial (1)

- ▶ Point de départ, question très générale :
- Qu'est-ce qu'une **bonne** gestion du littoral ?
- ▶ **Bonne ?** : il faut un ou des **critères** pour en juger (voire des indicateurs).

Questionnement scientifique et contexte initial (1)

- ▶ Point de départ, question très générale :
 - Qu'est-ce qu'une **bonne** gestion du littoral ?
- ▶ **Bonne ?** : il faut un ou des **critères** pour en juger (voire des indicateurs).
- ▶ De quels critères économiques disposons nous pour juger de la **bonne** gestion du littoral Marseillais ?

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ Théorie économie standard (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion efficace

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**
 - **Bien public mixte** : rivalité et non exclusion : une **ressource commune** et **Tragédie des Communs** (Hardin, 1968)

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**
 - **Bien public mixte** : rivalité et non exclusion : une **ressource commune** et **Tragédie des Communs** (Hardin, 1968)
 - Pas de marché.

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**
 - **Bien public mixte** : rivalité et non exclusion : une **ressource commune** et **Tragédie des Communs** (Hardin, 1968)
 - Pas de marché. justifie une intervention publique (cohérent avec le droit français)

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**
 - **Bien public mixte** : rivalité et non exclusion : une **ressource commune** et **Tragédie des Communs** (Hardin, 1968)
 - Pas de marché. justifie une intervention publique (cohérent avec le droit français)
- ▶ Solutions "**techniques**" pour parvenir à une **bonne gestion**

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**
 - **Bien public mixte** : rivalité et non exclusion : une **ressource commune** et **Tragédie des Communs** (Hardin, 1968)
 - Pas de marché. justifie une intervention publique (cohérent avec le droit français)
- ▶ Solutions "**techniques**" pour parvenir à une **bonne gestion**
 - Juridiques : réglementation.

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**
 - **Bien public mixte** : rivalité et non exclusion : une **ressource commune** et **Tragédie des Communs** (Hardin, 1968)
 - Pas de marché. justifie une intervention publique (cohérent avec le droit français)
- ▶ Solutions "**techniques**" pour parvenir à une **bonne gestion**
 - Juridiques : réglementation.
 - "Economico-économiques" : taxes, permis (prix et quantité)

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**
 - **Bien public mixte** : rivalité et non exclusion : une **ressource commune** et **Tragédie des Communs** (Hardin, 1968)
 - Pas de marché. justifie une intervention publique (cohérent avec le droit français)
- ▶ Solutions **"techniques"** pour parvenir à une **bonne gestion**
 - Juridiques : réglementation.
 - "Economico-économiques" : taxes, permis (prix et quantité)

Outils et des concepts qui peinent à rendre compte de la complexité de la gestion du littoral.

Vision étroite de "bonne"

Questionnement scientifique et contexte initial (2)

- ▶ **Théorie économie standard** (vision des néoclassiques)
- ▶ Bonne gestion = gestion **efficace**
 - Version **forte** : Il n'est pas possible d'augmenter le Bien-être d'un agent économique sans diminuer celui d'un autre
 - Version **faible** : Je choisis l'action qui maximise la différence entre les bénéfices et les coûts (version faible)
- ▶ **Littoral**
 - **Bien public mixte** : rivalité et non exclusion : une **ressource commune** et **Tragédie des Communs** (Hardin, 1968)
 - Pas de marché. justifie une intervention publique (cohérent avec le droit français)
- ▶ Solutions **"techniques"** pour parvenir à une **bonne gestion**
 - Juridiques : réglementation.
 - "Economico-économiques" : taxes, permis (prix et quantité)

Outils et des concepts qui peinent à rendre compte de la complexité de la gestion du littoral.

Vision étroite de "bonne"il manque les êtres humains et les organisations sociales.

Élargir le cadre scientifique (1)

- ▶ Approche **institutionnaliste** développée par Elinor Ostrom (E.O.) et son "Ecole".
- ▶ Avec une définition extrêmement large d'une **institution** comme "l'ensemble des règles utilisées" dans un groupe.
- ▶ E.O. dresse un répertoire systématique des institutions, identifier des récurrences, des présences vs absence de certaines caractéristiques (variables) et ainsi proposer une **La grammaire des institutions**.
- ▶ Grille de lecture des institutions comme "**arrangements institutionnels**" qui permettent (ou non) une exploitation soutenable des ressources communes.

Élargir le cadre scientifique (2)

Reformulation de la question posée

- ▶ Qu'est ce qu'une "bonne" institution pour gérer de façon durable un **bien commun** ?
- ▶ C'est une institution qui fonctionne "bien" : qui permet la durabilité de la ressource, la durabilité de sa consommation et de ses usages.
- ▶ *Remarque : avec 10 ans de recul, je parlerais de soutenabilité plutôt que de durabilité.*

Élargir le cadre scientifique (3)

- ▶ **Efficacité économique**
 - ▶ c'est une question qui n'est pas évacuée chez Ostrom, même si elle est traitée plutôt comme la recherche d'un seuil de satisfaction (Satisficing - Simon- rationalité limitée) que comme la recherche de la meilleure solution.
- ▶ **Équité** dans l'accès à la ressource
- ▶ **Pérennité** de l'institution
- ▶ **Légitimité** de l'institution : acceptabilité sociale, cette gestion est elle souhaitable ?

Passage de la "Gestion" à la "Gouvernance"

Quelques références

Analyse et développement institutionnel

(traduction personnelle de IAD framework : Institutionnal Analysis and Development framework)

- ▶ Elinor Ostrom, 1990, "Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action", (traduit en français en 2010).
- ▶ Elinor Ostrom, 2005, "Understanding Institutional Diversity".
- ▶ Permet de forger un diagnostic sur la gestion d'un bien commun.

Dominique Ami, Juliette Rouchier et Stéphane Calandra, ***Un diagnostic de gouvernance basé sur le discours des acteurs : le cas du littoral marseillais « côté mer » (Marseille, France)***, Vertigo, Volume 18 numéro 2 | septembre 2018.

(<https://doi.org/10.4000/vertigo.22214>)

Méthodologies mises en oeuvre (1)

Terrain

- ▶ Littoral marseillais "coté mer"

Recueil de données

- ▶ Approche qualitative : réalisation d'une quinzaine d'entretiens semi-directifs (**réalisé par Stéphane Calandra**)
- ▶ Trois catégories d'acteur, considérés comme emblématiques :
- ▶ Des gestionnaires d'espace naturels ou autres décideurs publics (élu conseil régional)
- ▶ Des usagers : loisir vs professionnel
 - Pêcheur professionnel, batelier, responsable d'un club de plongée ou club nautique
 - Plaisancier, kayakiste, plongeur

Thèmes abordés lors du questionnaire

Grille d'entretiens permettant d'explorer 4 thèmes :

- ▶ Qui sont les **acteurs** du littoral marseillais "coté mer" ?
- ▶ Quelles sont les **règles** ?
- ▶ **Équité** dans l'accès à la ressource.
- ▶ **Légitimité** des acteurs pour régler d'éventuels conflits: "Qui règle les conflits? Qui devrait les régler ? Qui devrait participer à la gestion du littoral ?"...

Lors des entretiens semi-directifs, on recueille des informations sur la **perception du répondant** sur ces différents thèmes.

L'approche des institutions : cadre théorique proposé par E. Ostrom (1)

- ▶ **l'arène d'action**: contexte d'action + acteurs.
- ▶ les **règles**.
- ▶ Analyse **multi-niveaux et imbrications** :
un jeu de "poupées gigognes" dans les espaces géographique, politique, économique et social.
- ▶ Ligne force de la réflexion : qui décide ? qui décide de qui décide ?

Trois niveaux de règles

- ▶ **Les règles opérationnelles** : la vie de tous les jours
- ▶ **Les règles de choix collectifs** : qui décident des règles de la vie de tous les jours : gestion et politiques publiques
 - Exemple : collectivités territoriales, je deviens maire de Marseille ou président de la métropole et je peux modifier un certain nombre de règles de la vie de tous les jours des marseillais,
- ▶ **Les règles constitutionnelles** : Les procédures de choix collectifs? Changement des règles opérationnelles et les règles de choix collectifs.
 - Loi de décentralisation de 1982.
 - Définition du périmètre de compétences des institutions de choix collectifs : feuilletage institutionnel et intrication des compétences

Définition des **arènes de choix** qui sont imbriquées les unes dans les autres.

Quelques Résultats : Arène de choix et objectifs des acteurs (1)

La définition du littoral

- ▶ Le littoral est perçu comme un espace "entre deux", fragile et menacé qu'il est important de protéger.
- ▶ C'est un objectif individuel et collectif. C'est une responsabilité individuelle et collectives.
- ▶ **Perception cohérente** du littoral dans l'ensemble des entretiens : **vision partagée et patrimoniale du littoral**
- ▶ **point fort pour une "bonne" gouvernance**

Quelques Résultats : Arène de choix et objectifs des acteurs (2)

Questions

- ▶ Est ce que l'organisation institutionnelle à l'oeuvre sur le littoral marseillais permet d'atteindre cet objectif commun ?
- ▶ Comment ? Quelle(s) règle(s) ? Quelle(s) entité(s) ?
Quelle(s) institution(s) ?

Quelques Résultats : perception de l'arène et de ces acteurs (1)

- ▶ Les répondants perçoivent deux cercles d'acteurs au sein de l'arène d'action.
 - ▶ Les usagers
 - ▶ Les autres acteurs où les gestionnaires d'espace occupent une place privilégiée.
 - ▶ Parmi les gestionnaires d'espace le PNCaI occupe une place privilégiée.

Plus précisément

- ▶ Le discours des usagers se focalise sur les autres usagers et le PNCaI tout nouvellement créé lors de la réalisation de l'enquête.
- ▶ Les gestionnaires d'espace et les autres acteurs citent les usagers et d'autres acteurs "institutionnels" (Affaires Maritimes, CUM, ...), le PNCaI est aussi très présent.
- ▶ Existence d'un agent leader ou perçu comme tel : **point fort pour une "bonne" gouvernance**

Quelques Résultats : perception de l'arène et de ces acteurs (2)

Des acteurs perçus comme ayant un impact sur le littoral "coté mer" mais non pensés comme des acteurs de l'arène d'action :

- ▶ Les "Touristes"
 - ▶ qui n'ont pas de vision patrimoniale.
 - ▶ que le parc attire ou essaie d'attirer.
 - ▶ Ici l'arène d'action est perçue un **milieu ouvert** : point faible pour la bonne
- ▶ Les "Gros" pollueurs
 - ▶ La station d'épuration insuffisante à Cortiou et les boues rouges à Cassis.
 - ▶ perçus comme générateurs de nuisance (= pollution) mais non de conflit.
 - ▶ qui "de fait" n'ont pas de vision patrimoniale.
- ▶ Touristes et "Gros" pollueurs : extérieurs à l'arène.
- ▶ **point faible pour une "bonne" gouvernance**

Quelques Résultats : perception des règles et des différents niveaux de règles (1)

- ▶ Légitimité du second niveau de règles : règles de choix collectifs.
- ▶ Mise en évidence d'un niveau manquant ou perçu comme manquant : niveau constitutionnel qui permet de penser la dynamique des règles opérationnelles, des règles de choix collectifs et des acteurs autorisés à participer à ces choix : **mauvaise perception de ce que peut faire ou ne pas faire un parc national**
- ▶ **point faible pour une "bonne" gouvernance**

Diagnostics de la gouvernance

Points forts	Points faibles
Forte vision patrimoniale de la ressource	Des lacunes dans les règles opérationnelles (ex : police insuffisante)
Objectifs individuel et collectif de préservation et de conservation	Des acteurs importants perçus et maintenus en dehors de l'arène
Responsabilités individuelle et collective dans la préservation et la conservation	Le troisième niveau de règles le niveau constitutionnel semble avoir disparu de l'arène

En guide de conclusion ?

**Qu'en est il aujourd'hui,
dix ans après ?**

MERCI DE VOTRE ATTENTION !